

# Construction de locaux

## Résultats à fin décembre 2019

### Locaux autorisés

Au cours du quatrième trimestre 2019, les autorisations de construction de locaux non résidentiels dans la région Grand Est s'élevaient à 601 000 m<sup>2</sup>, en baisse de 17 % par rapport au dernier trimestre 2018. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en hausse de 6 % par rapport au quatrième trimestre 2018.

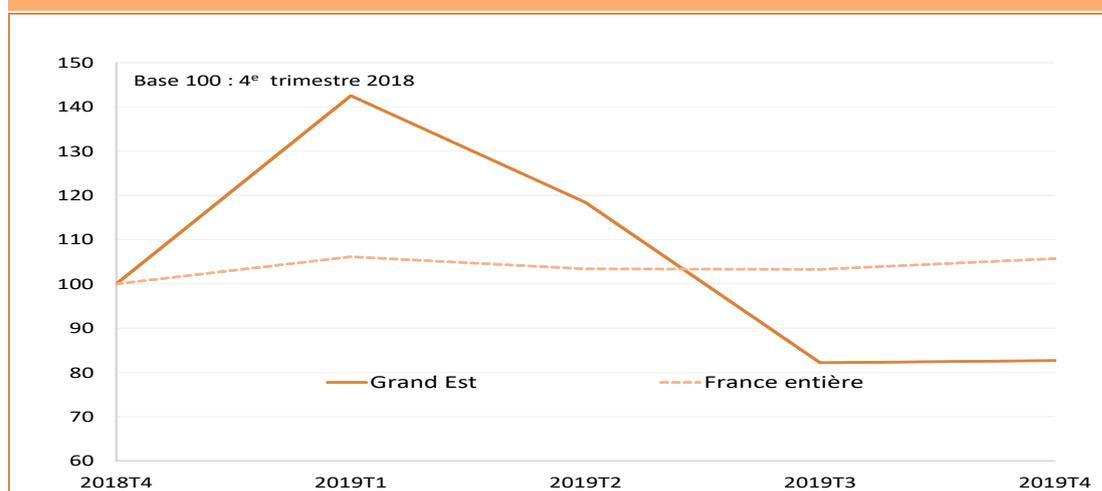
Sept des dix départements de la région affichent un repli des autorisations entre les derniers trimestres de 2018 et de 2019, allant de 3 % dans le Haut-Rhin à 58 % dans les Vosges. Le cumul trimestriel progresse pour la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle.

En cumul annuel, de janvier 2019 à décembre 2019, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élevaient à un peu moins de 3,1 millions de m<sup>2</sup> sur le territoire de la région Grand Est, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente contre 7 % au niveau national. Cette hausse résulte du dynamisme des départements de la Moselle (+ 81 %), de la Meuse (+ 53 %) et de la Marne (+ 23 %). Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin qui concentrent à eux seuls 34 % des surfaces autorisées de la région connaissent un recul de respectivement 8 % et 10 %.

Surface de plancher des locaux autorisés	Octobre - Décembre 2019		12 derniers mois (Jan 19 à Déc 19)	
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	28 300	-38	112 000	-30
Aube	69 100	-38	231 200	-20
Marne	65 300	-23	431 300	23
Haute-Marne	36 400	24	105 700	-12
Meurthe-et-Moselle	44 200	5	196 600	-22
Meuse	15 300	-44	121 800	53
Moselle	116 800	67	662 600	81
Bas-Rhin	122 300	-30	736 500	-8
Haut-Rhin	77 000	-3	329 400	-10
Vosges	26 800	-58	170 500	-28
<b>Région Grand Est</b>	<b>601 000</b>	<b>-17</b>	<b>3 098 000</b>	<b>3</b>
France entière	10 651 000	6	42 168 000	7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* : comparaison avec la même période de l'année précédente

### Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Locaux commencés

Un peu moins de 390 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été mis en chantier au dernier trimestre 2019 dans la région Grand Est, soit un repli de 26 % par rapport au quatrième trimestre 2018. Au niveau national, les constructions de locaux sont en hausse de 7 % entre le dernier trimestre 2018 et le dernier trimestre 2019.

Dans les Ardennes, l’Aube, le Haut-Rhin et les Vosges, les mises en chantier diminuent de plus de moitié au dernier trimestre 2019 par rapport au même trimestre de l’année précédente. La baisse est de près d’un tiers dans la Marne et la Meurthe-et-Moselle. Elle est plus modérée dans le Bas-Rhin (- 10 %). Les autres départements connaissent une hausse, particulièrement marquée en Haute-Marne (+ 102 %).

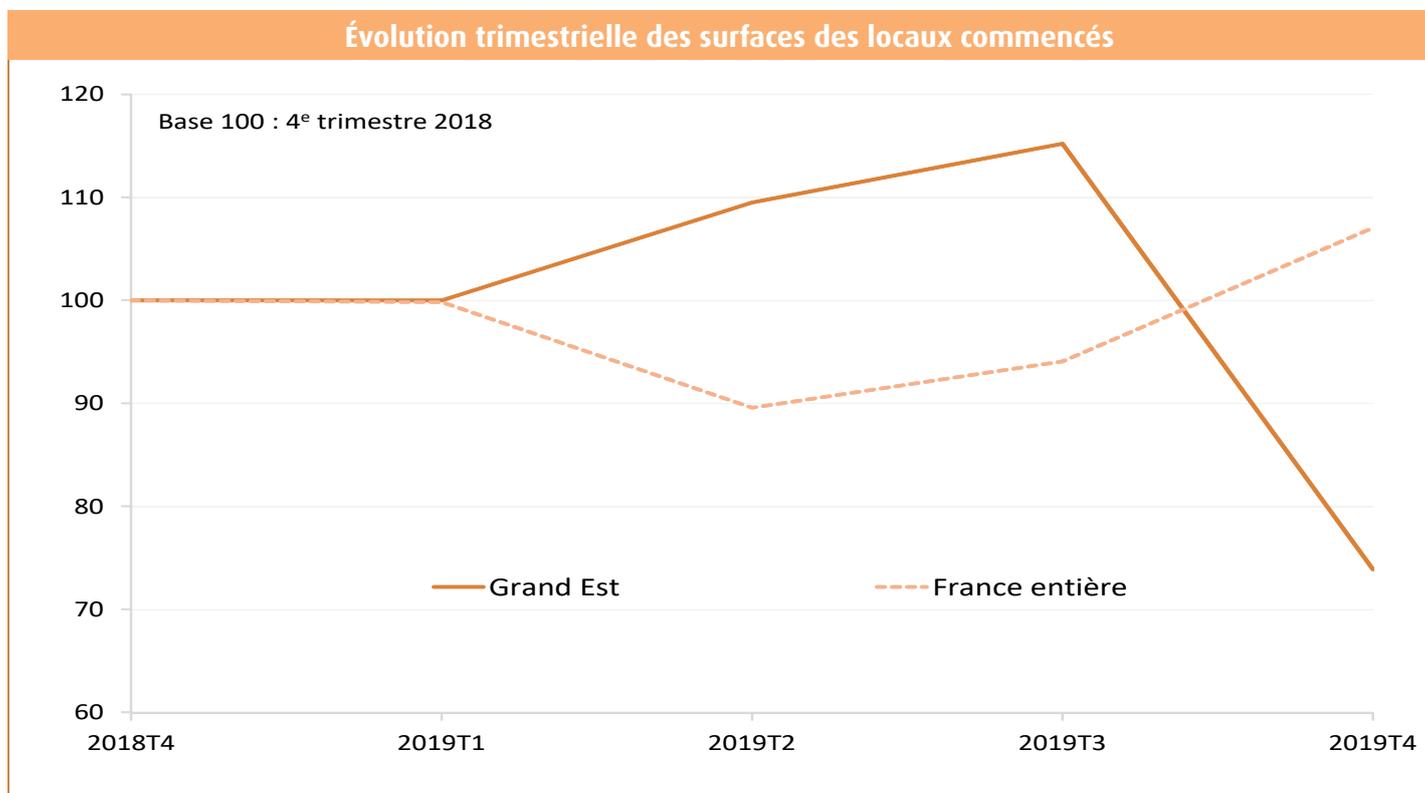
Sur l’ensemble de l’année 2019, la progression des surfaces de locaux commencés est de 5 % par rapport à 2018 contre 7 % au niveau national. Cette croissance est due essentiellement à la forte dynamique de construction de locaux dans le Bas-Rhin (+ 31 %).

Surface de plancher des locaux commencés	Octobre - Décembre 2019		12 derniers mois (Jan 19 à Déc 19)	
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)**	Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)**
Ardennes	9 800	-73	66 200	-48
Aube	18 900	-66	144 100	-13
Marne	51 800	-36	233 300	-7
Haute-Marne	40 900	102	82 800	-4
Meurthe-et-Moselle	21 800	-32	115 800	-8
Meuse	11 400	7	103 600	148
Moselle	76 000	21	351 700	-2
Bas-Rhin	99 000	-10	588 500	31
Haut-Rhin	42 200	-47	255 800	5
Vosges	17 900	-52	159 200	-3
<b>Région Grand Est</b>	<b>390 000</b>	<b>-26</b>	<b>2 101 000</b>	<b>5</b>
France entière	7 793 000	7	28 435 000	7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* : comparaison avec la même période de l’année précédente

La Meuse se démarque par une croissance du cumul annuel de 148 % en 2019 par rapport à 2018 mais dont le volume ne représente que 5 % des mises en chantier de la région.

Dans les autres départements, la tendance varie de + 5 % dans le Haut-Rhin à - 48 % dans les Ardennes.



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Type de locaux

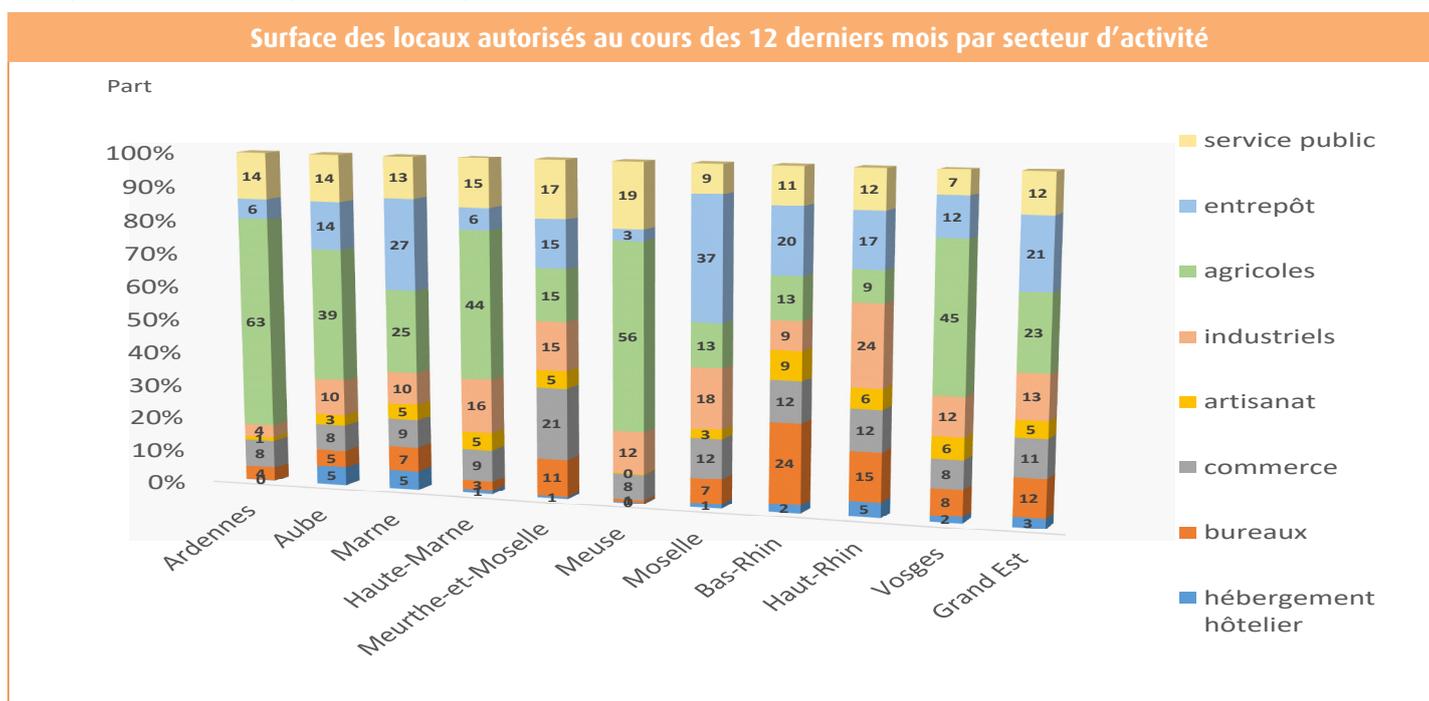
Par type d'activité, hormis les locaux d'hébergements hôteliers et les bureaux qui progressent respectivement de 5 % et 1 %, la baisse des locaux autorisés (- 17 %) affecte l'ensemble des secteurs d'activité. La plus forte chute concerne les autorisations d'entrepôts (- 41 %), suivies des commerces et des services publics ou d'intérêt collectif (- 18 %). Les locaux industriels affichent le plus faible repli (- 6 %).

Pour les locaux commencés, tous les types de locaux sont en baisse, à l'exception des locaux industriels, qui augmentent de 3 %. Les plus forts replis concernent les entrepôts (- 61 %) et les hébergements hôteliers (- 57 %). En cumul annuel, sur l'ensemble de l'année 2019, la hausse des autorisations est portée essentiellement par les hébergements hôteliers (+ 18 %), les bureaux (+ 16 %) et les exploitations

agricoles ou forestières (+ 15 %). Pour les locaux commencés, la croissance s'explique principalement par les fortes progressions des mises en chantier des entrepôts (+ 55 %) et des locaux industriels (+ 48 %). Dans les autres secteurs, l'évolution des mises en chantier de locaux varie de + 1 % pour les bureaux à - 23 % pour les commerces.

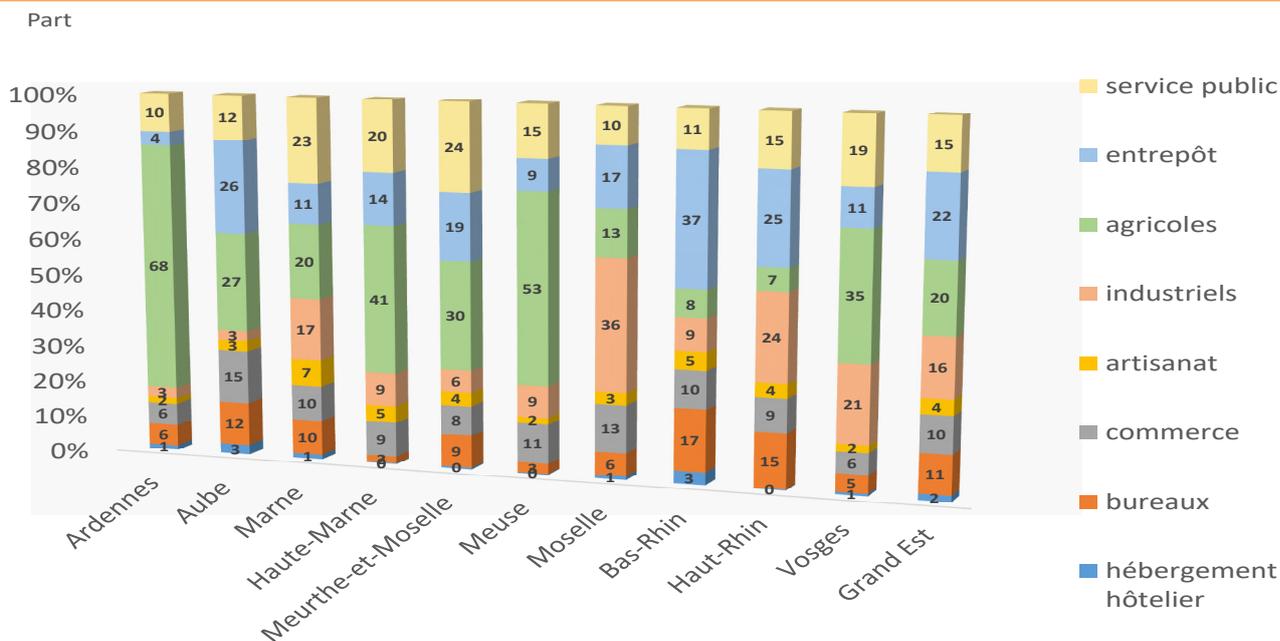
Surface de plancher par type de locaux	Octobre - Décembre 2019			12 derniers mois (Jan 19 à Déc 19)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés (m<sup>2</sup>)</b>	<b>601 000</b>	<b>-17</b>	<b>6</b>	<b>3 098 000</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
Hébergement hôtelier	20 700	5	-22	84 300	18	0
Bureaux	73 600	1	5	359 000	16	5
Commerce	92 200	-18	-5	346 800	-10	0
Artisanat	37 000	-13	3	159 600	-1	2
Industrie	78 400	-6	-4	412 700	5	0
Exploitation agricole ou forestière	119 900	-12	7	703 000	15	3
Entrepôt	84 400	-41	26	664 100	1	33
Service public ou d'intérêt collectif	95 200	-18	3	368 100	-15	-1
<b>Locaux commencés (m<sup>2</sup>)</b>	<b>390 000</b>	<b>-26</b>	<b>7</b>	<b>2 101 000</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
Hébergement hôtelier	3 900	-57	8	34 100	-10	5
Bureaux	42 600	-39	-3	226 200	1	-1
Commerce	57 800	-24	5	216 400	-23	-3
Artisanat	23 100	-38	9	88 400	-16	24
Industrie	38 100	3	-3	344 200	48	4
Exploitation agricole ou forestière	99 400	-15	-16	417 900	-5	1
Entrepôt	33 600	-61	80	466 400	55	49
Service public ou d'intérêt collectif	91 200	-3	-2	307 400	-21	-6

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* : comparaison avec la même période de l'année précédente



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

### Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013,

les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1<sup>er</sup> mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

#### Avertissement

*Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.*

**Mohamed MEKKI**  
Service connaissance et développement durable